



# LE PRÉVENANT

BULLETIN D'INFORMATION DESTINÉ AUX MÉDECINS ET AUX AUTRES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DE LANAUDIÈRE – Vol.25, N°8

## LA FIÈVRE Q : INFORMATIONS D'INTÉRÊT

par : D<sup>re</sup> Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses, D<sup>re</sup> Maryse Cayouette, microbiologiste-infectiologue, & D<sup>re</sup> Isabelle Picard, vétérinaire et coordonnatrice aux zoonoses à la Direction de la santé animale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Au cours des cinq dernières années, soit de 2011 à 2015, trois cas humains de fièvre Q ont été déclarés à la Direction de santé publique. Le nombre de cas n'est pas très élevé, mais les sources possibles de contamination sont présentes dans la région puisque les principaux animaux impliqués sont les ruminants domestiques tels les moutons, les chèvres et les bovins. Il y a d'ailleurs sporadiquement des cas d'infection animale identifiés par les médecins vétérinaires de Lanaudière.

Le principal mode de contamination de la fièvre Q est par inhalation de poussière ou de microgouttelettes contenant le microorganisme, le *Coxiella burnetii*. Ce microbe est excrété dans le placenta et le liquide amniotique de plusieurs espèces animales, et en grande quantité chez les brebis ou les chèvres infectées qui viennent d'avorter ou de mettre bas. Les petits ruminants ou leurs nouveaux-nés de moins d'un mois peuvent donc être une source de contamination importante. La bactérie peut également se retrouver dans les excréments, l'urine ou le lait des animaux. Elle peut résister plusieurs mois, voire des années, dans l'environnement et être aéroportée jusqu'à une distance d'un kilomètre et plus.

L'arrivée des petites fermes de Pâques dans les centres commerciaux peut aussi représenter un risque si les recommandations émises par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ne sont pas suivies. Vous les retrouverez au lien ci-dessous :

[http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Santeanimale/Zoonose/Recommandations\\_fermettes\\_expo.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Santeanimale/Zoonose/Recommandations_fermettes_expo.pdf)

### SYMPTÔMES

Suite à une période d'incubation de trois à trente jours, il y a apparition de fièvre avec frisson, maux de tête, fatigue et toux pouvant être accompagnés d'autres symptômes non spécifiques. La fièvre peut se prolonger et conduire à une atteinte pulmonaire et/ou hépatique, et est à considérer dans les causes de fièvre d'origine inconnue.

Un risque de complication et d'évolution vers une forme chronique de l'infection est davantage présent pour les femmes enceintes, les immunosupprimés et les personnes souffrant d'une valvulopathie préexistante, la principale forme d'infection chronique se traduisant par une endocardite à hémocultures négatives.

### TEST DIAGNOSTIC

**Le diagnostic de laboratoire de la fièvre Q repose sur la détection d'anticorps dans le sérum (sérologie).** La confirmation du diagnostic peut nécessiter deux sérums, prélevés de quatorze à vingt et un jours d'intervalle, particulièrement en phase aiguë de l'infection.

La sérologie fièvre Q est indiquée chez tout patient présentant un tableau clinique compatible (tel que décrit ci-haut) et qui a été exposé à des animaux à risque, en particulier les petits ruminants ou des animaux ayant mis bas.

Les échantillons peuvent être prélevés dans l'un des centres de prélèvements de la région :

- Dans le sud, utilisez la requête de sérologie habituelle et spécifiez « fièvre Q »;
- Dans le nord, la saisie de requête est informatisée (code FIEVQ).

Les laboratoires hospitaliers de Lanaudière acheminent les sérums reçus dans un laboratoire de référence où seront effectuées des analyses spécialisées (IFA IgM et IgG, de phases I et II). L'interprétation de ces analyses peut être complexe et nécessiter l'opinion d'un microbiologiste-infectiologue en cas de positivité apparente.

## TRAITEMENT

Il est recommandé de référer un cas probable ou confirmé de fièvre Q à un microbiologiste-infectiologue, car le traitement est spécifique et nécessite un suivi particulier.

## PRÉVENTION

La prévention de la fièvre Q passe principalement par ces quelques recommandations :

- Se laver les mains après avoir touché des animaux ou avoir visité une ferme, particulièrement avant de manger;

- Éviter de manipuler de jeunes animaux de moins d'un mois ou de toucher à leur mère;
- Ne pas visiter une ferme ovine ou caprine lors de mise bas;
- Consommer des produits pasteurisés.

## SOURCES

### MAPAQ :

[www.mapaq.gouv.qc.ca/zoonoses](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/zoonoses)

### Fiches d'information générale sur les maladies – Fièvre Q, Organisation mondiale de la santé animale :

<http://www.oie.int/doc/ged/D14000.PDF>

### Control of Communicable Diseases Manual, p. 493-497 :

<https://www.amazon.ca/Control-Communicable-Diseases-Manual-Heymann/dp/0875530184>

### Red Book, 30th Edition (2015), p. 656-658 :

<http://ebooks.aappublications.org/content/red-book-30th-edition-2015>

### Publication

Direction de santé publique  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

### Responsable de la publication

D<sup>re</sup> Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses

### Avec la collaboration de :

Lucie Bastrash, chef de service en protection des maladies infectieuses et de santé environnementale

### Mise en page

Marie-Pier Bélanger, agente administrative, Service de protection des maladies infectieuses et de santé environnementale

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, 2016

### Dépôt légal

Premier trimestre 2016  
ISSN 1718-9497 (PDF)  
1920-2555 (en ligne)  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

La version PDF de ce document est disponible à la section *Santé publique*, dans la rubrique *Documentation* sous l'onglet *Professionnels de la santé* du site du CISSS au :

[www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca](http://www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca)

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Lanaudière

Québec 